Téléchargé le 19-11-2026 à 22:06

Psychologue

Informations sur le concours

Publié le :	23-09-2026
Filière :	Filière soins
Catégorie :	A
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Interne
Nombre de postes offerts par l'établissement :	7
Adresse d'envoi email des candidatures :	recrutement@epsm-loiret.fr
Date du concours :	07-01-2027

A propos du poste :

Un concours interne sur titres aura lieu au sein de l'EPSM du Loiret Georges Daumézon de FLEURY LES AUBRAIS en application du décret 91-129 du 31 janvier 1991 modifié, portant statut particulier des Psychologues de la Fonction publique hospitalière, en vue de pourvoir 5 postes de Psychologue au sein de l'EPSM Daumézon et 2 postes de Psychologue au sein du Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise (CHAM).

Le concours comporte une admissibilité après examen sur dossier des titres, travaux et le cas échéant de l' expérience professionnelle, et une épreuve orale d'admission consistant en un entretien à caractère professionnel avec le jury destiné à apprécier les motivations et aptitudes des candidats déclarés admissibles.

Informations sur l'établissement

Nom :	EPSM du Loiret Georges Daumézon
Ville :	45400 Fleury-les-Aubrais
Site Web :	https://www.epsm-loiret.fr/

Pour candidater

Date limite de candidature : 28-11-2026

Conditions de candidature :

Ce concours est ouvert aux titulaires :

1° de la licence et de la maîtrise en psychologie qui justifient, en outre, de l'obtention :

a) soit d'un diplôme d'études supérieurs en psychologie,

b) soit d'un diplôme d'études approfondies en psychologie comportant un stage professionnel- dont les modalités sont fixées par arrêté du ministre chargé de l'enseignement- supérieur,

c) soit d’un des titres figurant sur une liste fixée par arrêté du ministre chargé de la santé.

2° de la licence visée au 1° et d’un master mention psychologie comportant un stage professionnel dont les modalités sont fixées par arrêté du ministre chargé de l’enseignement supérieur.

3° du diplôme de psychologie délivré par l’école des psychologues praticiens de l’Institut catholique de Paris.

4° de titres ou diplômes étrangers reconnus comme équivalents aux titres et diplômes mentionnés au 1° et au 2° ci-dessus, dans les conditions fixées au 5° de l’article 1er du décret n° 90-255 du 22 mars 1990.

5° d’une qualification reconnue comme équivalente à l’un des titres ou diplômes mentionnés au 1° et au 2° ci-dessus, dans les conditions fixées par le chapitre II du décret n° 2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d’accès aux corps et cadres d’emplois de la Fonction publique.

Les titres et diplômes visés au 1°, 2°, 3° et 4° doivent avoir été délivrés dans les spécialités définies par arrêté du ministre chargé de la santé.

Pièces à fournir :

Une lettre exposant les motivations,
Un curriculum vitae comprenant la liste des titres et expériences professionnelles, stages et fonctions exercées, formations professionnelles, travaux réalisés et publications,
Un condensé des travaux réalisés,
Copie des diplômes requis pour faire acte de candidature,
Copie de la carte nationale d’identité en cours de validité.

Mail pour l'envoi des candidatures : recrutement@epsm-loiret.fr

Adresse postale pour l'envoi des candidatures : 1 route de Chanteau, 45400 Fleury-les-Aubrais